## Elle et il viennent de prendre leurs fonctions

**Elsa Vera,** *nouvelle directrice de la maternelle Pauline-Kergomard*

*« J'ai longuement travaillé à Egly dans l'enseignement spécialisé (CLIS, IME) puis dans une maternelle à Arpajon. J'ai également occupé plusieurs postes en remplacement dans le Sud-Essonne, notamment à Etampes dans les écoles Eric-Tabarly et Simone-de-Beauvoir. En revanche, ce sera la première fois que j'assumerai une direction d'établissement. J'avais envie d'évoluer et d'enrichir ma vie professionnelle tout en restant enseignante de petite section. Je suis contente de retrouver cette ville. C'est agréable d'y travailler, les écoles sont bien équipées et entretenues. On sent qu'il y a une politique volontaire en matière d'éducation. »*

**Thierry Gaillard,** *nouveau directeur de l'élémentaire Hélène-Boucher*

*« J'enseigne à une classe de CM1/CM2 dans cet établissement depuis 2006. Je le connais donc très bien. J'aime beaucoup cette école, à la fois l'ambiance et l'équipe éducative. J'apprécie particulièrement le quartier Saint-Martin et la Ville dans son ensemble que j'ai peu à peu découvert. J'ai déjà exercé la fonction de directeur mais dans une plus petite structure que celle-ci. Je suis motivé et heureux de prendre ce poste, en essayant de poursuivre les actions de mes prédécesseurs M. Tilly et Mme Arquevaux. Il était également important pour moi de conserver un rôle d'enseignant. Je suis ravi de prendre en charge une classe de CM2. »*

# La devise républicaine au cœur

***Liberté-Egalité-Fraternité. Et Laïcité !***
***Au-delà des mots, ces notions incarnent notre République et véhiculent des valeurs qui rassemblent. Ces principes fondateurs sont également à la base de la politique mise en place par la Ville dans le domaine de l'éducation. La preuve en cette rentrée scolaire avec le rappel des différents dispositifs mis au service des élèves et des familles.***

## Liberté

### C'est donner le choix aux familles

### Nouveautés

#### → Un système de pré-inscription pour faciliter la vie des familles

**Jusqu'à maintenant, les parents signalaient au jour le jour si leur enfant mangeait à l'école. Ils n'auront plus besoin de penser à ces démarches au quotidien puisqu'il leur est désormais possible de s'inscrire au préalable comme c'est déjà le cas pour les études dirigées, soit pour toute l'année, soit par période d'école entre chaque vacances scolaires (du 1er septembre au 18 octobre ; du 3 novembre au 16 décembre…). D'autre part, cette initiative permettra à la Ville d'éviter dépenses inutiles et gâchis alimentaire. Tél. : 01 69 92 13 13.**

#### → Une 2e classe pour les – de 3 ans

**A la rentrée 2015, l'école maternelle Jean-de-La-Fontaine avait été la 1re du Sud-Essonne à accueillir une classe destinée aux enfants de moins de 3 ans. Une 2e a été ouverte à Guinette, à l'école maternelle Le Petit-Prince.**

#### → A venir, une classe Kangourou

**Les enfants de l'école maternelle et élémentaire Jean-de-la-Fontaine chez qui il a été décelé des capacités supérieures, hors normes, mais qui rencontrent des difficultés en classe, vont prochainement pouvoir bénéficier d'un apprentissage spécifique et adapté.**

#### → L'école multisports pour faire découvrir de nouvelles disciplines aux enfants

Tous les enfants de 6 à 12 ans ont la possibilité de pratiquer 2 activités chaque lundi (sport individuel) et vendredi (sport collectif) entre 16 h 30 et 18 h au centre sportif Michel-Poirier. Les animateurs sportifs de la Ville, qui assurent cette fonction depuis 1999, seront notamment au Forum des associations pour les inscriptions à la carte ou à l'année. Football, basket, hand, athlétisme, acrosport, rugby… Tout est possible et à portée de main. **Tél. : 01 69 92 67 22.**

#### → Des Maisons de quartier pour faire le plein d'activités

Théâtre, musique, danse, arts plastiques, point lecture, éveil artistique, sport, jeux de société… Les Maisons de quartier offrent une multitude de possibilités.

#### → Un accueil périscolaire bien utile

De 7 h à 8 h 30 le matin ou de 16 h à 19 h le soir, ces accueils permettent d'accueillir régulièrement ou occasionnellement tous les enfants scolarisés dans les écoles étampoises. Entre activités d'éveil, récréatives ou moments de détente proposés par des animateurs diplômés, ce dispositif se déploie à travers toute la Ville dans 8 lieux d'accueil. **Tél. : 01 69 92 13 13.**

## Egalité

### C'est avoir le sens de l'équité pour mot d'ordre

### Nouveauté

#### → Création d'un Point Information Jeunesse

**Pour cette rentrée 2016, un PIJ (Point Information Jeunesse) fait son apparition à l'Espace Camille-Claudel. Un relais du BIJ qui offrira les mêmes services dès le mardi 13 septembre. Ouvert le mardi de 14 h à 18 h, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le jeudi de 14 h à 18 h.**

**→ Des tablettes dans toutes les écoles.** Dans un premier temps, elles avaient fait leur apparition dans les seules écoles du Réseau d'Education Prioritaire au cours du 1er trimestre de l'année 2015-2016. Dans un souci d'égalité, afin que tous les élèves de la Ville puissent bénéficier de cette nouvelle forme d'apprentissage, 90 000 € avaient été investis afin d'équiper l'ensemble des autres écoles. Ainsi, depuis mai dernier, près de 1 300 élèves au total peuvent utiliser ces outils numériques.

**→ L'allocation Etampoise de rentrée.** Elle concerne les familles qui ne peuvent prétendre aux allocations de la CAF. Versée sous certaines conditions de ressources par la Ville d'Etampes via son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), elle s'élève à 70 € pour les enfants de 2 à 5 ans et à 288 € pour ceux âgés de 6 à 10 ans. **Tél. : 01 69 92 68 00.**

**→ La cantine à 0,15 €, les études dirigées et les accueils de loisirs à 1€.** C'est une tarification spéciale à destination des familles qui connaissent temporairement une situation financière difficile. Le CCAS examine la demande qui est soumise à certaines conditions. Une mesure valable 3 mois pouvant être reconduite exceptionnellement sur demande de la famille après un nouvel examen de sa situation. **Tél. : 01 69 92 68 00.**

**→ Caisse des écoles : des aides sans condition de ressources.** Remise d'ouvrages à tous les élèves de CM2 qui vont entrer en 6e, subvention à l'ensemble des bibliothèques scolaires (150 €), subvention pour chaque élève afin de financer l'organisation de sorties, versement de 16 € par élève entrant en CP et de 31 € pour chaque collégien qui fait sa rentrée en 6e… Tout le monde peut y prétendre !

**→ Réussite éducative : élèves et familles pris en charge ensemble.** Dispositif à l'attention des élèves de 3 à 18 ans scolarisés à Etampes, il a touché153 jeunes et leurs familles en 2015-2016. Un soutien personnalisé pour favoriser la réussite de l'enfant et aider les parents dans leur quotidien. Cet accompagnement dont chacun reconnaît les mérites doit toutefois composer avec des financements à la baisse. Depuis 2012, l'Etat s'est désengagé à hauteur de plus de 100 000 €. La commune qui est cofinanceur a, pour sa part, toujours maintenu son niveau de participation (330 000 € par an). **Tél. : 01 60 80 05 29.**

**→ Le CLAS encadre chaque année davantage de jeunes.** Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) est plus qu'un dispositif d'aide aux devoirs. Il permet aux élèves du CP jusqu'à la Terminale de participer à des activités culturelles et de sociabilisation. Ils sont très nombreux à en bénéficier (70 en 2013-2014, 100 en 2014-2015 et 150 en 2015-2016). Une équipe de 20 personnes est au service des élèves à Jean-Carmet, Camille-Claudel, et à la plateforme multiservices de la Croix-de-Vernailles.